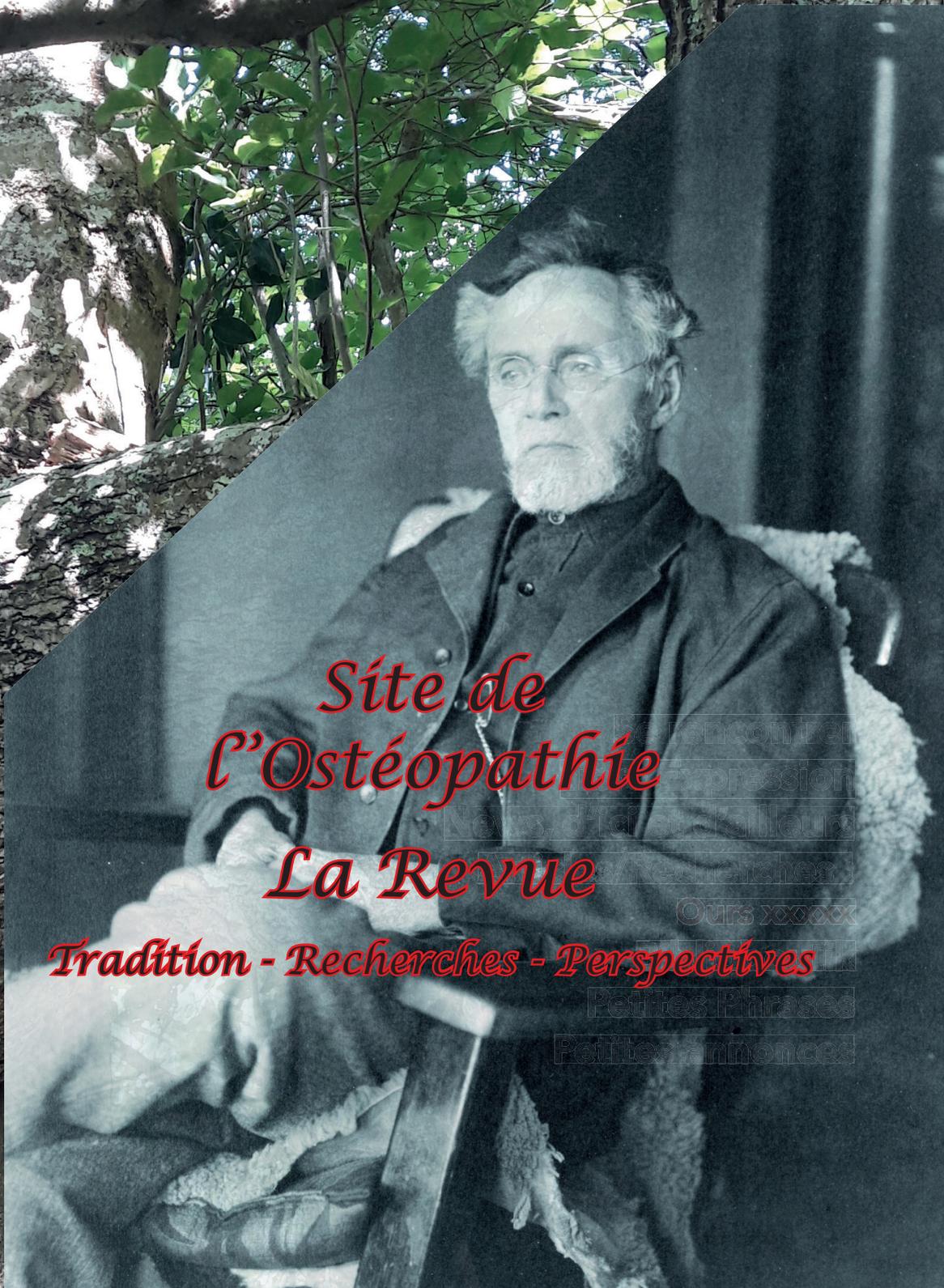


Mensuel N°54B NOVEMBRE 2019 Lettre Internet Gratuite

L'OSTEO 4 PATTES

Revue Européenne d'Ostéopathies Comparées

Résonances & Raisonnements Médecines, Vies & Sages



*Site de
l'Ostéopathie
La Revue*

Tradition - Recherches - Perspectives

Petites Phrases

Petites annonces



L'OSTEO 4 PATTES - Site de L'Ostéopathie

SIRET: 790 717 052 00019 . RCS de Foix (09).
ISSN 1778-1302

- Parution Mensuelle Internet Gratuite, lettre de News PDF (10 N° par an),
- Parution Papier Trimestrielle (4 N° par an), Dépôt légal à parution. Prix au numéro : 25 €.

Edition, Distribution : Association Wakama Nagi. 775, route de Salucie, Ferme de Saint Ygnan 09 200 Montjoie en Couserans France

Imprimeur : imprimerie Fabbro, 09 200 Saint Giron.

Directeurs de la publication & de rédaction : Patrick Chêne (06 12 28 05 42 ; redaction@osteo4pattes.eu) et Jean Louis Boutin (jlb@osteopathie-france.fr)

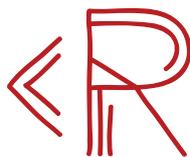
Comité de lecture : tous les abonnés du site, abonnés de soutien.

Jean Louis Boutin, Jean François Marchand, Bruno Ducoux, Patrick Chêne, Bruno Denis Xavier, Christian Rives, Stephan Cayre, Michel Bolzinger, Patrick Lecollinet, Frédéric Sebbah, Guy Pollet, Françoise Marzin Keller,, Marie N'guyen ... 160 en tout.

Maquette :

Fanny Marchal modifiée P. Chêne et Jean-Louis Boutin
Couverture, ~~XXXXXXXXXX~~. © Patrick Chêne © Wikipedia

Crédits Photos : sauf mention contraire, © Patrick Chêne ou © Site de l'Ostéopathie pour les parties éditoriales ou l'auteur dans le corps d'un texte.



Redescendu de la capitale, où le 4pattes-SDO a trouvé un accueil chaleureux, et de nouveaux soutiens, nous nous remettons au travail dans la dernière ligne droite de 2019. 16 ans ... Il devient temps d'envisager le bilan de cette année presque écoulee. Je vais me mettre au travail dans le mois qui vient ...

Mais vous lecteur ? Qu'avez vous à dire de ce que vous avez perçu du 4pattes-SDO ? Peut être avez-vous envie de nous partager votre vision des choses, en tous cas cela sera bienvenu pour l'équipe de la rédaction.

Patrick Chêne
contact@patrick-chene.eu



L'ostéo4pattes
Revue Européenne d'

Cherchant à théoriser ces pratiques, s'est ouvert devant moi un champ d'application immense qui complète les travaux



**2019, année d'un élan nouveau !
Les Projets de l'Ostéo4pattes et
le Site De L'Ostéopathie (SDO)
fusionnent et la revue retourne au format papier trimestriel et ...
Toujours soutenue par un réseau de professionnels. (Vous ?)**

samedi 16 novembre 2019

Ostéopathie et Médecine Chinoise (09)

IL n'est pas rare d'entendre dire que l'ostéopathie et la médecine traditionnelle chinoise (MTC) sont liées sœurs, cousines Oui, mais comment ! En fait chacun qui aura étudié les deux aura fait son propre syncrétisme et aura sa propre perception du mélange. Personnellement, j'ai tendance à (...)

SUITE

lundi 18 novembre 2019

Techniques réflexes en ostéopathie animale (Normandie)

Techniques réflexes en ostéopathie animale, 18/19 novembre 2019 Normandie

SUITE

vendredi 22 novembre 2019

Les Centres-Réflexes De Chapman (module 2)

RELANCE IMMUNITAIRE ET MALADIES INFLAMMATOIRES

mercredi 11 décembre 2019

La kinesiologie pour ostéopathes animalier (ostéo et MTC. module 2)

11/12/13 décembre : la kinesiologie pour ostéopathes animalier . ostéopathie et énergétique chinoise. module 2

SUITE

samedi 14 décembre 2019

Communication Animale - niveau 2 - (09)

mercredi 18 décembre 2019

Ostéopathie Viscérale niveau 2 « Mind, Motion, Matter »

18/19/20 décembre : ostéopathie Viscérale niveau 2 « Mind, Motion, Matter »

SUITE

lundi 13 janvier 2020

Les Centres-Réflexes De Chapman (module 3)

RELANCE IMMUNITAIRE ET MALADIES INFLAMMATOIRES

jeudi 16 janvier 2020

Ostéopathie périnatale et pédiatrique du FROP

Dans le cadre du MASTERCLASS Franco-Canadien en Ostéopathie Traditionnelle, la FROP et Le CEO ont le plaisir de vous proposer ce stage de grande qualité, ouvert à tous. Ostéopathie périnatale et pédiatrique. Il reste encore quelques places ! venez nous rejoindre pour ce stage exceptionnel en (...)



SUITE

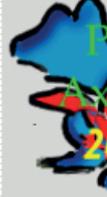
BORDEAUX - FRANCE

samedi 25 janvier 2020

Chant diphonique pour tous Niveau 1 & 2 (09)

Langues du site

- Български (bg)
- Deutsch (de)
- English (en)
- Español (es)
- fi_ch (fi_ch)
- italiano (it)
- polski (pl)
- Português do Brasil (pt_br)
- re_su (re_su)



15 ièmes d'ostéop Compas



Nouvelles br

5 septembre 20

Abandon

5 septembre 20

A la masse !

2 septembre 20

Bonheur

Nouveautés s

5 novembre 20

Cueilleur-Cul

3 novembre 20

De la Couver

1er novembre

Ostéopathe,

étioopathe, qu

31 octobre 201

l'ostéopathie

entreprises

30 octobre 201

Démystifier l

médicinales

30 octobre 201

P'tit Journal c

débutante en

28 octobre 201

Fondements

biodynamiqu

sacrée -

28 octobre 201

Sommes-nou

28 octobre 201

Regards croi

l'ostéopathie

28 octobre 201

L'Ostéopathi

POUR LA SUITE DE L'AGENDA ET DES RENSEIGNEMENTS :

Veillez cliquer sur ce lien du site Internet :

[HTTPS://WWW.REVUE.SDO.OSTEO4PATTES.EU/SPIP.PHP?PAGE=AGENDA](https://www.revue.sdo.osteo4pattes.eu/spip.php?page=agenda)

POUR S'ABONNER ET PARTICIPER A CE TRAVAIL COLLECTIF :

Veillez cliquer sur ce lien du site Internet :

[HTTPS://WWW.REVUE.SDO.OSTEO-4PATTES.EU/SPIP.PHP?ARTICLE137](https://www.revue.sdo.osteo-4pattes.eu/spip.php?article137)

XV^{ème} RENCONTRES

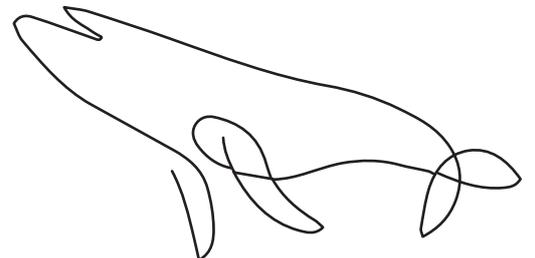
Ouvertes à tous Ostéopathes et à toutes les Ostéopathies.

Les Quinzièmes rencontres auront-elles lieu ? Proposez-vous, proposez-nous de l'aide, des idées ...

19/20/21 Juin 2020

en Ariège à Montjoie (France)

natosteo@orange.fr





NEWS

(SUR LE SITE)

Celles que vous nous envoyez ... et les actu du 4pattes ...

L'Agenda 2020

Comme tous les ans depuis maintenant 10 ans, l'ostéo4pattes réalise pour vous un agenda semainier idéal pour prendre vos rendez vous. Sous forme d'un très beau livre broché, il s'est montré solide et capable de résister une année à vos sacs et voitures !!!

Offrez-vous le !! offrez le comme cadeau personnalisé à vos clients ou fournisseurs Outre la traditionnelle prise de rendez vous, il vous offre un dessin parlant d'ostéopathie et une petite phrase chaque semaine pour une petite réflexion sur ce que nous faisons, sur ce que nous sommes ... Nous vous espérons de plus en plus nombreux à l'utiliser.

Pour l'obtenir, soit vous l'achetez indépendamment pour vous ou des filleuls, téléchargez le PDF inclus dans cet article :

- [Catalogue de l'Ostéo4pattes](#)

- Soit vous êtes abonné de soutien ou plus et vous le recevrez en même temps que les fiches et la revue. Vous pouvez commander votre format si vous le voulez différent de celui de l'an passé ou si vous vous désirez l'acquérir, ne l'ayant pas eu.

- ou bien par Internet : **Pour Etre dans les premiers à l'avoir en main, rendez vous sur cette page :**

- <https://www.revue.sdo.osteo4pattes.eu/spip.php?article2296>



L'ostéo4pattes-SDO N°53 (80 pages)

Ne bougez pas les choses. Laissez les choses vous bouger. » (dicton Gwitchin)

«Au détour d'une pause café, je me retrouve prise au milieu d'une tempête, une nouvelle explosion.

« Si rien ne change, cette fois j'envoie vraiment tout valser ! » Touchée par ce que je crois sérieux, je réagis enfin et finis par proposer ma participation : ce mois-ci et désormais je jouerai les petites mains pour mettre en page cette Revue. Je ne suis pas ostéopathe, mais vous observe depuis quelques années... et ce nouveau numéro qui glisse entre mes doigts ... me questionne et me replonge étrangement dans mes propres études, en droit public sanitaire et social... un Sourire malicieux de la Vie : de ces études, c'est assurément l'Histoire du Droit et de ces pères fondateurs, toutes les définitions imbuables en apparence, si riches de sens et porteuses de larges apprentissages qui m'ont le plus appris sur l'usage du Droit, ses rouages, son Art. Apprendre un texte de loi actuel par cœur n'est utile que l'espace d'un court - très court - instant (le temps est relatif, mais dans notre humanité ici, il file !). Bien comprendre et ressentir ce qui l'a fait naître depuis ses toutes premières origines amène une facilité de jeu, d'applications et d'exceptions, bien plus à même de s'adapter au Vivant auprès duquel il tente d'agir... les plus agiles le savent, ceux qui durent dans le métier et le font grandir.

Je m'amuse de voir à quel point le Monde de l'Ostéopathie semble bel et bien aujourd'hui à l'image de notre monde judiciaire et plus largement de notre société humaine : éloigné de ses racines il perd peu à peu toute cohérence,..

Suite, rendez vous sur cette page :

- <https://www.revue.sdo.osteo4pattes.eu/spip.php?article2243>





Actus glanées - Octobre 2019

À ne pas manquer

PerrUche en Automne - De « l'intelligence artificielle » et de ses erreurs

Actuellement, vous n'échapperez pas au sujet IA. Je ne sais pas combien d'éditoriaux, d'articles, de discussions sont en cours sur le sujet. Il faut choisir son camp, pro ou anti, alors que ce n'est qu'un outil, pour l'instant. L'avenir est dans l'utilisation des machines pour améliorer pas mal de choses dans notre vie quotidienne, si elles sont fiables. Comme néphrologue, j'ai l'habitude des machines et des résultats bizarres. Je remets toujours en doute valeurs hors normes dans une histoire de la maladie. J'ai ainsi une certaine méfiance vis à vis des machines, mais je suis fasciné comme tout amoureux de SF. L'IA sera un outil avec lequel nous devrons vivre. Interroger son efficacité et ses limites est indispensable pour l'utiliser au mieux. Je ne connais rien qui ne soit que bénéfique sans risque. L'IA n'échappe pas à cette éternelle balance bénéfice-risque. Depuis quelques temps, il nous est promis le remplacement du radiologue, de l'anatomopathologiste, du dermatologue, de l'ophtalmologue par l'IA. Peut être que ceci arrivera, je suis quasiment sûr que ça arrivera et les machines remplaceront aussi le néphrologue.

Lire l'article de Perruche en Automne (28/10/2019) : [De « l'intelligence artificielle » et de ses erreurs](#)

Vidéo B. Ducoux

A visionner ici : <https://www.youtube.com/watch?v=1XwggwtAqvg>

Un peu d'humour... et de grande vérité



Homéopathie

SafeMed : « L'examen n'a pas conclu à l'inefficacité de l'homéopathie », Pr Anne Kelso

En 2015, l'organisme public australien sur la recherche médicale (NHMRC) publiait un rapport à charge contre l'homéopathie, niant son efficacité thérapeutique. Un rapport massivement repris par la presse mondiale qui a largement contribué au discrédit médiatique dont pâtit l'homéopathie ces dernières années. La justice australienne vient d'ordonner la publication du rapport original et complet du NHMRC. Et surprise... des preuves scientifiques de l'efficacité de l'homéopathie y sont démontrées.

C'est un scandale qui a changé la perception de l'homéopathie à l'échelle mondiale. La publication d'un rapport du NHMRC australien à l'origine de la défiance généralisée à l'égard de l'efficacité scientifique de l'homéopathie. Pourtant, la version originale et complète du rapport, loin de conclure à l'inefficacité de l'homéopathie, offre pour la première fois des preuves scientifiques de l'efficacité de l'homéopathie pour le traitement de cinq types de cas cliniques. Pourquoi une telle censure et la mise sous silence de résultats prometteurs pour améliorer la condition de nombreux patients ?

Lire l'article publié par SafeMed (15/10/2019) : [«L'examen n'a pas conclu à l'inefficacité de l'homéopathie», Pr Anne Kelso](#)

Les ostéopathes experts

SafeMed : « L'examen n'a pas conclu à l'inefficacité de l'homéopathie », Pr Anne Kelso

La Compagnie des Experts Judiciaires Ostéopathes Exclusifs (CEJOE) vient de publier la liste des experts établie par les Cours d'Appel comportant la mention ostéopathie-ostéopathe 2019 (Réf : https://www.courdecassation.fr/informations_services_6/experts_judiciaires_8700.html)

Ce listing comporte tous ceux qui ont un diplôme d'ostéopathe, médecins-ostéopathes, vétérinaires-ostéopathes, kinésithérapeutes-ostéopathes, ostéopathes. Cette liste est établie par ordre départemental et en fonction des différentes rubriques :

- A-04 : Animaux autres que d'élevage - Animaux de compagnie, sauvages et de sport
- A-14 : Santé vétérinaire
- A-14.01 : Biologie vétérinaire -A-14.02 -Chirurgie vétérinaire -A-14.04 -Médecine vétérinaire
- A-14.02 : Chirurgie vétérinaire
- A-14.03 : Imagerie vétérinaire
- A-14.04 : Médecine vétérinaire
- F-01.14 : Médecine générale
- F-01.16 : Médecine physique et de réadaptation



- F-08.02 : Auxiliaires réglementés
- F-08.02.02 : Kinésithérapie-Rééducation fonctionnelle
- F-10 : Experts spécialisés dans l'interprétation de la liste des actes et prestations prévues à l'article L.162-1-7 du code de la sécurité sociale.
- G-01.04 : Médecine légale du vivant - Dommage corporel et traumatologie séquellairescientifiques de l'efficacité de l'homéopathie pour le traitement de cinq types de cas cliniques. Pourquoi une telle censure et la mise sous silence de résultats prometteurs pour améliorer la condition de nombreux patients ?

Voir le listing du CEJOE : [Liste des experts établie par les Cours d'Appel comportant la mention ostéopathie-ostéopathe 2019](#)

Congrès CEJOE

Question de parlementaires

Question écrite n°21604 de M. Daniel Labaronne (LREM - Indre-et-Loire) publiée au JO le 16/07/2019, page 6572 - Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Objet : Reconnaissance du métier d'ostéopathe animalier

M. Daniel Labaronne interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la situation des ostéopathes animaliers exclusifs. L'acte d'ostéopathie animale est défini par le 12° de l'article L. 243-3 du code rural et de la pêche maritime comme : « les manipulations ayant pour seul but de prévenir ou de traiter des troubles fonctionnels du corps de l'animal, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agents physiques. Ces manipulations sont musculo-squelettiques et myo-fasciales, exclusivement manuelles et externes. Pour la prise en charge de ces troubles fonctionnels, les personnes réalisant des actes d'ostéopathie animale effectuent des actes de manipulations et mobilisations non instrumentales, directes et indirectes, non forcées ». D'après le décret n° 2017-573 du 19 avril 2017 « Sont réputées détenir les compétences prévues au 12° de l'article L. 243-3 les personnes ayant réussi une épreuve d'aptitude composée d'une épreuve d'admissibilité et d'une épreuve pratique accessible après cinq années d'études supérieures », or, d'après ce même décret « Le conseil national de l'ordre des vétérinaires s'assure du respect de ces conditions. ». Cela est logique dans la mesure où ces épreuves permettent à des personnes n'ayant pas la qualité de vétérinaire de réaliser légalement des actes vétérinaires, comblant ainsi le vide juridique dans lequel se trouvaient les ostéopathes animaliers avant ce décret. Cependant, dans sa décision n° 415043 rendue le 16 janvier 2018, le Conseil d'État affirme « qu'alors même que les actes d'ostéopathie animale ne revêtiraient pas tous le caractère d'acte de médecine des animaux, au sens de ces dispositions, les dispositions du 12° de l'article L.

243-3 du code rural et de la pêche maritime [], ne sont relatives qu'à l'accomplissement, par des personnes qui ne remplissent pas les conditions prévues pour exercer la profession vétérinaire, des actes d'ostéopathie animale qui revêtent le caractère d'actes de médecine des animaux ». Ce décret ne prend donc pas en compte les ostéopathes animaliers exclusifs qui réalisent des actes d'ostéopathie animale ne revêtant pas le caractère d'acte de médecine des animaux. Or, les ostéopathes animaliers exclusifs ne peuvent exercer leur profession sans être inscrits sur le registre national d'aptitude de l'Ordre des vétérinaires sous peine de s'exposer à des poursuites judiciaires, registre sur lequel l'inscription dépend de la réussite aux épreuves d'aptitudes mentionnées plus haut. L'inscription à ces épreuves est coûteuse, et le délai d'attente est très long (18 mois) et ces dernières sont difficiles alors même qu'elles ne sont pas censées concerner les ostéopathes animaliers exclusifs. Une année « d'attente » a été proposée, mais elle n'est pas sans coût : 1 500 euros, et donc non accessible à tous. Il souhaite donc savoir si des mesures sont prévues pour permettre aux ostéopathes animaliers exclusifs d'exercer leur profession en toute légalité et sans passer par des épreuves qui ne concernent pas leurs compétences.

Réponse du ministère de l'agriculture publiée au JO le 15/10/2019, page 8736

L'ostéopathie animale était, jusqu'à l'intervention du législateur, un acte de médecine et de chirurgie des animaux relevant de la compétence exclusive des vétérinaires. Pour permettre à des personnes n'ayant pas la qualité de vétérinaire de réaliser des actes d'ostéopathie animale, le législateur a modifié l'article L. 243-3 du code rural et de la pêche afin de préciser les conditions dans lesquelles ces actes peuvent être réalisés par des personnes n'ayant pas la qualité de vétérinaire. La déclinaison opérationnelle de ces dispositions législatives est assurée par le décret n° 2017-573 du 19 avril 2017 relatif aux compétences exigées des personnes réalisant des actes d'ostéopathie animale et les arrêtés d'application. En application de ces textes, les personnes ayant réussi une épreuve d'aptitude composée d'une épreuve d'admissibilité et d'une épreuve pratique accessible après cinq années d'études supérieures et après inscription sur une liste tenue par le conseil national de l'ordre des vétérinaires pourront réaliser des actes d'ostéopathie animale. L'exercice des actes d'ostéopathie animale est également contrôlé par le conseil national de l'ordre des vétérinaires. Pour organiser l'épreuve d'aptitude, le conseil national de l'ordre des vétérinaires a mis en place un comité de pilotage composé d'organisations professionnelles vétérinaires et non vétérinaires et un comité d'experts chargé d'éclairer le comité de pilotage sur toutes les questions qui relèvent des connaissances et savoir-faire nécessaires à la maîtrise des compétences exigées lors de l'épreuve d'aptitude. L'épreuve d'aptitude est constituée d'une épreuve écrite type questionnaire à choix multiple mais surtout d'un examen clinique qui



nécessite une organisation particulière justifiant son coût de 1 650 euros. Outre l'organisation administrative et le recrutement des membres du jury, il y a en effet le recrutement d'animaux puisque, pour chaque candidat, l'épreuve pratique requiert des carnivores domestiques (chiens ou chats) et un animal de grande taille (bovin ou cheval). Ce dispositif assouplit l'accès à l'exercice d'actes d'ostéopathie animale jusqu'alors réservé aux seuls vétérinaires et permet ainsi de lever l'insécurité juridique dans laquelle se trouvaient, jusqu'à l'intervention de ces textes, les personnes non vétérinaires réalisant des actes d'ostéopathie animale. Les personnes qui ne réaliseraient aucun acte répondant à la définition de l'article R. 243-6 du code rural et de la pêche maritime ne sont pas concernées par ce dispositif. Cet article énonce que : « Pour l'application du 12° de l'article L. 243-3, on entend par " acte d'ostéopathie animale " les manipulations ayant pour seul but de prévenir ou de traiter des troubles fonctionnels du corps de l'animal, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agents physiques. Ces manipulations sont musculo-squelettiques et myo-fasciales, exclusivement manuelles et externes. Pour la prise en charge de ces troubles fonctionnels, les personnes réalisant des actes d'ostéopathie animale effectuent des actes de manipulations et mobilisations non instrumentales, directes et indirectes, non forcées». En revanche, les personnes réalisant des actes d'ostéopathie animale sans se soumettre au dispositif prévu par l'article L. 243-3 du code rural et de la pêche s'exposent aux peines relatives à l'exercice illégal de la médecine ou de la chirurgie des animaux prévues par l'article L. 243-4 du même code à savoir deux ans d'emprisonnement et une amende de 30 000 euros.

=> **Source de la question** : [Reconnaissance du métier d'ostéopathe animalier](#)

Administratif : La facturation

Les obligations pour une facturation ou note d'honoraire ont été modifiées et celles-ci sont applicables à compter du mois d'octobre 2019.

« La facture est un document détaillé des prestations ou des marchandises vendues (quittance pour une facture payée, note, relevé). Il s'agit d'un document de nature commerciale et comptable établi par une structure juridique (société, association, entrepreneur individuel par exemple). Il constate les conditions des achats et ventes de produits, de marchandises ou de services rendus (nature, quantité, poids, qualité, prix, conditions et échéance de paiement notamment). »

Important : Une note d'honoraires est un document tenant lieu de facture, établi par un professionnel exerçant une profession libérale. Elle est soumise aux mêmes règles que la facture.

Sur le site du Service Public, sont énumérées les différentes obligations de facturation ou de notes d'honoraire. Résumons :

- La facture est obligatoire pour toute activité de service ou de vente
- Elle doit comporter le montant TTC et la délivrance de la note d'honoraire est obligatoire si le montant dépasse 25 euros TTC.
- Mentions obligatoires : date de l'émission de la facture, adresse des parties, leur adresse de facturation si elle est différente.
- Elle doit être établie en deux exemplaires, et le client conserve l'original, et peut être délivrée sous forme papier ou de manière électronique (par mail au format pdf, par exemple)
- La numérotation des factures est représentée par un numéro unique basé sur une séquence chronologique continue, sans rupture. Il n'est pas possible d'émettre des factures a posteriori. Deux factures ne peuvent pas avoir le même numéro.
- Le mode de paiement peut être effectué par espèces, chèque, virement bancaire. A noter que dans le texte du Service public, il n'est pas fait mention de règlement par carte bancaire. Toutefois, si le professionnel est affilié à un centre de gestion agréé (CGA), il est tenu d'accepter le règlement par chèque et/ou par carte bancaire. Voir Professionnels, quelles sont vos obligations en matière d'affichage des prix ?
- Le double des factures doit être conservé par le professionnel pendant au moins 6 années. Il est recommandé de les conserver 10 ans.

=> **Lire l'information sur le site du Service public** : [Fiche pratique : Facturation](#)

Les réseaux de soins

S'il est un sujet controversé, c'est bien celui-là. D'ailleurs le POF (Paysage Ostéopathie Français) n'a pas eu la même attitude : le SFDO a signé une convention avec la plateforme « Carte Blanche Partenaires » [1] alors que Ostéopathes de France a toujours été opposé à ces réseaux [2]. De même le ROF n'est pas partisan de s'inscrire dans un réseau de soin considérant que le « meilleur » des réseaux de soins est lui-même [3].

L'IGAS vient de publier un rapport particulièrement accablant sur les réseaux de soins :

« L'IGAS met en exergue l'incompatibilité des réseaux avec les fondamentaux de notre modèle de santé basé sur la solidarité, la liberté et l'égalité dans la qualité de prise en charge. Ils institutionnalisent une médecine à deux vitesses : la médecine des réseaux - low-cost, de moins bonne qualité et de moins bonne accessibilité - et la médecine hors réseau, innovante et plus facile d'accès » [4].

=> Rapport IGAS N°2016-107R établi par Nicolas



DURAND, Dr Julien EMMANUELLI. Membres de l'Inspection générale des affaires sociales. Avec la contribution de Laura MUNOZ, stagiaire.

[Les réseaux de soins - Juin 2017.](#)

1. SFDO : [Le point sur la position du SFDO concernant les réseaux de soins.](#)

2. Ostéopathes de France : [Réseaux, soins, mutuelles.](#)
Voir également : [Le CNPS met à l'index les réseaux mutuelles](#)

3. Le ROF : [Newsletter n°8 : Les réseaux de soins](#)

4. le blog santé de Frédéric Bizard «Pour une santé juste» : [Le scandale des réseaux de soins révélé au grand jour !](#) (publié le 9 octobre 2019)

L'ostéopathie au Luxembourg (suite)

Ce listing comporte tous ceux qui ont un diplôme L'ostéopathie poursuit son expansion : De plus en plus de patients ont aujourd'hui recours à cette thérapeutique dans leurs parcours de soins

Un an après l'adoption d'un cadre légal pour la profession d'ostéopathe, le ministère de la Santé dresse un « bilan positif », avec 138 ostéopathes reconnus officiellement par l'Etat.

Pour rappel, l'exercice de la profession d'ostéopathe est désormais soumis à l'acquisition d'un « diplôme de master en ostéopathie ou d'un titre d'enseignement supérieur de niveau équivalent au grade de master ».

Lire l'article de Sophie Wiessler (30/09/2019) : [L'ostéopathie poursuit son expansion](#)

Revue de presse

L'étiopathie ou la mécanique du corps

Moins connue que l'ostéopathie, l'étiopathie est une autre médecine manuelle alternative qui peut venir en aide aux patients.

Méthode encore très peu connue, contrairement à l'ostéopathie ou à la chiropraxie, l'étiopathie est pourtant une autre thérapie manuelle de soins qui vise à soulager les nombreux maux dont nous pouvons souffrir. Cette médecine alternative part du principe que le corps est une machine très complexe qui tombe parfois en panne. Le rôle de l'étiopathe est donc d'en trouver la cause profonde avant de soigner les symptômes.

Lire l'article de la Nouvelle République (12/10/2019) : [L'étiopathie ou la mécanique du corps](#)

France Info - Les bienfaits de l'ostéopathie dans l'eau

L'ostéopathie ne se pratique pas seulement sur table, elle peut aussi avoir lieu dans l'eau, à condition bien sûr d'être formé à cette technique.

Avantage : l'eau apporte aux patients une bonne détente musculaire qui permet à la plupart des muscles

de se relâcher. Seules les tensions les plus profondes persistent. L'ostéopathe peut alors plus facilement repérer le positionnement pathologique du patient et mieux le manipuler.

Voir la vidéo sur France Info (17/10/2019) : [Les bienfaits de l'ostéopathie dans l'eau](#)

Notre Temps - Connaissez-vous la fasciathérapie ?

Notre corps intérieur est tapissé de fascias. Lorsque ces membranes se crispent autour de nos organes, nos os, nos muscles ou nos tendons, c'est tout notre équilibre physique et psychique qui en pâtit. C'est là qu'intervient la fasciathérapie.

- Comment agit la fasciathérapie ?

- Que traite la fasciathérapie ?

- En pratique

Lire l'article de Magali Quent (25/10/2019) : [Connaissez-vous la fasciathérapie ?](#)

Ma Santé - Ostéopathe, chiropracteur, étiopathe... C'est quoi la différence ??

Mal de dos, migraines, troubles digestifs, maux post-grossesse... Faut-il aller consulter un ostéopathe, un chiropracteur ou un étiopathe ? Petit lexique pour les nuls, avec le concours de Vincent Lafay (Ostéopathes de France), Sophie Vieillard (Institut Français d'Étiopathie) et Damien Maillard (Association Française de Chiropraxie).
Ostéopathe, chiropracteur, étiopathe : qui fait quoi, et comment ? Ma Santé vous explique comment faire la différence et trouver le bon praticien.

Lire l'article de Pascal Auclair (26/10/2019) : [Ostéopathe, chiropracteur, étiopathe... C'est quoi la différence ??](#)

Paris Normandie - Le centre Namasté, de formations au bien-être animalier, s'installe à Torcy-le-Grand

Le centre Namasté, auparavant installé au Tréport, ouvre ses portes au public samedi 26 octobre.

Il s'agit d'un centre de formation au bien-être animalier, qui était implanté auparavant au Tréport depuis sa création en 2012.

La directrice Charlotte Hautbois présentera, tout d'abord, les locaux : salle de classe, de consultation à destination des chiens et chats, tisanderie, jardin, local pour les caisses de transport. Elle présentera ensuite les formations dispensées aux adultes qui s'adressent à toute personne désirant élargir ses connaissances ou en reconversion professionnelle.

Lire l'article de Paris Normandie (25/10/2019) : [Le centre Namasté, de formations au bien-être animalier, s'installe à Torcy-le-Grand](#)

L'Express - Médecines douces : les médecins doutent !





Comme dirait mon fils Joseph, « ça pique »... Oui, ça pique mais il faut bien s'y résoudre : en 2019, les Français accordent plus de bienfaits à l'homéopathie (70%) qu'aux vaccins (66%). « Ça pique », parce qu'au pays de Descartes, cette prime à l'irrationnel fait mal. Et qu'elle montre à quel point les citoyens éprouvent un fort sentiment de défiance vis-à-vis des institutions et de ce qu'on appelle les « sachants ». Concernant les politiques, le phénomène n'est pas nouveau. Mais qu'il touche désormais les scientifiques et les médecins, voilà qui interpelle. Et pourtant : si la défiance se traduit par une adhésion à un discours parfois paranoïaque et qui va à l'encontre de leur propre santé, ces deux formes de médecine n'ont pas nécessairement vocation à s'opposer l'une à l'autre.

Lire l'article de Vincent Olivier (30/10/2019) : [Médecines douces : les médecins doutent !](#)

Entreprendre.Fr - QVT : la start-up Oostéo fait entrer l'ostéopathie dans les entreprises

Les salariés victimes de burn-out, de mal de dos et de TMS (troubles musculo-squelettiques) sont de plus en plus nombreux. Fort de son réseau de plus de 1 000 ostéopathes, la start-up Oostéo propose ses services d'ostéopathie directement dans les entreprises. Un service très prisé par les grands groupes et les PME dans le cadre de leur stratégie RSE.

Toutes les études s'accordent aujourd'hui sur le fait que les salariés victimes de burn-out, de mal de dos et de TMS (troubles musculo-squelettiques) sont de plus en plus nombreux. Les employeurs doivent ainsi s'organiser car la diminution des arrêts de travail et l'augmentation de la productivité de leurs salariés passent par la mise en place d'actions de bien-être efficaces.

Lire l'article de la rédaction (31/10/2019) : [QVT : la start-up Oostéo fait entrer l'ostéopathie dans les entreprises](#)

Études scientifiques

Efficacité d'un traitement ostéopathique sur le système nerveux autonome : une revue systématique de la littérature

Auteurs : Verena Rechberger, Michael Biberschick and Jan Porthun

Titre original : Effectiveness of an osteopathic treatment on the autonomic nervous system : a systematic review of the literature

Résumé

Objectif : L'objectif de cette revue systématique était d'évaluer l'efficacité d'un traitement ostéopathique sur le système nerveux autonome (SNA). A cette fin, les études primaires publiées ont été analysées et évaluées de manière critique.

Méthode : Pour générer cette revue, 15 bases de données

électroniques ont été systématiquement consultées à la recherche d'études. Les essais cliniques contrôlés randomisés (ECR) et les essais cliniques contrôlés (ECR) sont inclus dans l'examen et évalués à l'aide des outils d'évaluation appropriés (Downs and Black Checklist et checklist de Kienle et Kiene).

Résultats : 23 études publiées (10 ECR, 1 étude clinique multicentrique, 1 ECR, 1 ECR, 5 études croisées randomisées, 5 études pilotes randomisées et 1 étude de cas unique) sont incluses dans cet examen. Les études ont été évaluées à l'aide des outils d'évaluation en fonction de leur qualité. 3 études sont classées comme étant de haute qualité, 11 comme étant de qualité moyenne et 8 comme étant de qualité médiocre. Conclusion : Les études publiées incluses représentent un bon niveau de preuve. En raison du petit nombre de sujets et de l'absence de suivi, la qualité méthodologique est jugée modérée. Un changement significatif sur le SNA a été mis en évidence dans des études incluant les techniques de haute vélocité et de basse amplitude (HVLAT). Aucune affirmation n'a pu être tirée des études dans lesquelles ils ont utilisé des techniques ostéopathiques crâniennes en raison du manque de qualité méthodologique. Un changement significatif sur le SNA est démontré dans le traitement de la région suboccipitale. Dans les études qui ont évalué l'efficacité de la mobilisation dans la région cervicale et thoracique, aucun énoncé n'a pu être affiché en raison d'un faible niveau de preuve. Aucun des résultats de ces études n'indique si l'activation du SNA a lieu dans le système sympathique ou parasympathique.

Mots-clés : Ostéopathie, Système nerveux autonome, Techniques de traitement.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator

Lire l'article en anglais au format pdf (accès libre) : [Effectiveness of an osteopathic treatment on the autonomic nervous system : a systematic review of the literature](#)

Traitement de manipulation ostéopathique versus exercices thérapeutiques chez les patients souffrant de lombalgies chroniques non spécifiques : Une étude randomisée, contrôlée et à double insu

Auteurs : Frederico de Oliveira Meirelles, Júlio César de Oliveira Muniz Cunha and Elirez Bezerra da Silva

Titre original : Osteopathic manipulation treatment versus therapeutic exercises in patients with chronic nonspecific low back pain : A randomized, controlled and double-blind study

Abstrait.

CONTEXTE : Le traitement par manipulation ostéopathique est largement utilisé dans la pratique clinique chez les patients atteints de lombalgie chronique non spécifique, cependant, ses avantages semblent encore incertains.

OBJECTIF : Cette étude visait à vérifier l'efficacité de la manipulation ostéopathique pour la lombalgie chronique non spécifique.





MATÉRIEL ET MÉTHODES : Quarante-deux participants présentant une lombalgie chronique non spécifique ont été sélectionnés et randomisés dans deux groupes : groupe de contrôle actif (ACG -n = 19) et groupe de traitement de la manipulation ostéopathique (OMTG -n = 23). ACG et techniques de manipulation ostéopathique avec l'OMTG. Les interventions ont été effectuées sur 5 semaines de traitement, totalisant 10 traitements pour l'ACG et 5 pour l'OMTG. L'échelle visuelle analogique (EVA) a été utilisée pour mesurer la lombalgie chronique non spécifique et l'indice d'incapacité d'Oswestry 2.0, l'échelle TAMPA de kinésiophobie et l'inventaire de dépression de Beck ont été utilisés pour mesurer l'incapacité, la kinésiophobie et la dépression, respectivement.

RÉSULTATS : La lombalgie chronique non spécifique finale dans les deux groupes était significativement inférieure à la lombalgie initiale (p<0.01) et la lombalgie chronique non spécifique finale de l'OMTG était significativement inférieure à celle de l'ACG (p = 0,001).

CONCLUSION : Cette étude a démontré que les traitements étaient efficaces dans les deux groupes. Cependant, l'efficacité du traitement de manipulation ostéopathique était supérieure à celle des exercices thérapeutiques.

Mots-clés : Ostéopathie, traitement par manipulation ostéopathique, lombalgie chronique non spécifique.
Traduction Google.

Lire le résumé (en anglais) : [Osteopathic manipulation treatment versus therapeutic exercises in patients with chronic nonspecific low back pain : A randomized, controlled and double-blind study](https://doi.org/10.1016/j.jos.2019.09.001)

Main Libre n°3, septembre 2019

Main Libre publie essentiellement des articles de recherche que je trouve souvent de peu d'intérêt immédiat pour le clinicien. Eh bien ce numéro déroge à la règle en proposant à notre sagace lecture un article faisant le point des connaissances actuelles sur le si redouté SDRC ou Syndrome Dououreux Régional Complexe, ex-algodystrophie.

Le lecteur y trouvera des outils pratiques pour le diagnostic en consultation qui lui permettront de détecter le plus précocement possible ce trouble tellement fréquent... du moins dans nos contrées. J'ai rencontré il y a peu un kinésithérapeute Roumain qui m'expliquait n'en avoir jamais rencontré dans son pays d'origine. Il attribuait cela à une plus grande rusticité de la population. Cela corroborerait une approche dorénavant recommandée de rééducation qui s'intitule PEPT (Pain exposure physical Therapy) qui consiste à inciter le patient à utiliser le membre douloureux en portant l'attention sur la fonction et non la douleur.

A noter : l'ostéopathie n'est pas citée dans cet article, et c'est bien dommage car si sans nul doute la rééducation est importante, j'ai personnellement obtenu quelques

résultats intéressants sur cette pathologie et je ne dois pas être le seul.

AgoraMed

AgoraMed est une plateforme collaborative réservée au monde de la santé, destinée aux étudiants et professionnels, permettant de favoriser l'échange et la transmission de connaissance, un espace facilitant le débat entre personnes initiées et permettant l'interdisciplinarité

La volonté des fondateurs est de permettre à toutes les personnes du monde de la santé de communiquer et d'échanger librement sans contrainte géographique.

Il est difficile pour ces professionnels et futurs professionnels de ne pas bénéficier des connaissances et de l'expérience de ses confrères et autres métiers satellites.

Alors que la priorité est le patient, AgoraMed permet de gagner du temps et simplifie ces échanges.

Pour cela, la plateforme est en constante évolution technique afin de correspondre aux besoins de la communauté d'utilisateurs.

AgoraMed comprend des outils de communication, messagerie, tchat, fils d'actualités personnalisables en fonction des besoins de chacun, la possibilité de se créer son réseau pluridisciplinaire et énormément de modules dédiés à découvrir sur la plateforme.

AgoraMed s'efforce d'avoir la meilleure éthique possible, avec une charte de déontologie transparente.

www.agoramed.fr

74 Avenue Paul Sabatier, 11100 Narbonne ; FRANCE

Bilan de Symbi'Osteo

Paris 2019 : <https://www.helloasso.com/associations/ufeoa/evenements/congres-de-l-osteopathie-pour-animaux-symbiosteo>

Le Congrès de l'ostéopathie pour Animaux, un pari réussi haut la main.

Les 26 et 27 octobre derniers, L'UFEOA, (association nationale des étudiants en ostéopathie animale) a rassemblé 500 personnes au sein du grand auditorium de La Sorbonne Pierre et Marie Curie (faculté des sciences) ! Une grande première dans la capitale qui a réuni tous les acteurs en ostéopathie de la santé animale.

Revenons sur les moments forts du week end :

- Une équipe de 43 bénévoles a assuré une organisation fluide et efficace pour ce week end novateur ! Au sein de



cette équipe, 16 étudiants vétérinaires se sont joints aux étudiants en ostéopathie animale. L'ambition étudiante est de promouvoir le partage et la bienveillance au service de la cause animale !

- 9 partenaires de l'événement étaient présents sur des stands :

- KPMG : les experts comptables soutiens des professions libérales

- 4 écoles en ostéopathie animale pour présenter leurs pédagogies et qualités d'enseignement : BIOPRAXIA, CNESOA, IOA et NIAO

- Djooka : plateforme interactive pour les comptes rendus de consultation, ludique et pratique pour les ostéopathes pour animaux

- Agoramed : Réseau social pour le milieu médical et est affilié à l'UFEOA pour permettre à ses membres d'échanger avec des étudiants et professionnels de notre secteur d'activité

- L'Entre Deux Mondes : Jean Francois Moniot, vétérinaire ostéopathe et vigneron, nous a fait découvrir son vin de Bordeaux supérieur Bio et Biodynamie.

- L'Ostéo4pattes, revue d'Ostéopathie comparée, a pu présenter ses différentes publications (livres, tomes, revues, agendas et calendriers).

- 16 conférences diverses et variées : vétérinaires, ostéopathes animaliers, vétérinaires ostéopathes et ostéopathes D.O étaient intervenants à Symbi'Osteo.

Ce congrès se voulait insufflateur d'une énergie bienveillante et souhaitait offrir une place à chaque vision, approche, et acteur de l'ostéopathie pour animaux. L'ensemble des participants ont pu se retrouver pour un week end inédit, basé sous le signe du partage !

Programme :

- Vous trouverez ci joint le programme de l'événement : https://www.revue.sdo.osteo4pattes.eu/IMG/pdf/programme_complet.pdf

- 3 tables rondes ont été organisées sur la durée du week end. Une présentation des associations et des syndicats a ainsi eu lieu pour exposer leurs idées et leurs projets.

L'objectif étant d'apporter une meilleure connaissance du paysage ostéopathique aux participants.

- Des discussions sur le bien être animal ont réuni différents acteurs du monde animale : une vétérinaire travaillant dans le milieu des courses, un représentant de la fédération de galop, un représentant de l'IFZ (Institut Français de Zoothérapie, l'ancien chef de service en reproduction du haras de Husse et une avocate en droit animalier.

- Pour finir, un aspect réglementaire sur la pratique de l'ostéopathie animale a été évoqué par Jacques Guerin, Président du Conseil de l'Ordre National des Vétérinaires. Marie Aude Stoffer représentante de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation était également présente.

Ces deux jours ont été présentés par Marie Salabert, organisatrice et Présidente de l'UFEOA, lors de l'ouverture et de la clôture de Symbi'Osteo. Thomas Pernot, organisateur et ancien Vice President de l'UFEOA, a présenté les différents intervenants avant chaque conférence. Enfin, Pierre Luc L'Hermite, Docteur en droit et ostéopathe DO, accompagné de Olivia Symniacos, avocate en droit animalier (Animalex), ont animé les différents échanges et assuré une neutralité dans les débats.

Un week end riche présentant les différentes approches de l'ostéopathie pour animaux ! Il s'agissait bien de 2 jours de partage et de débats dans le respect de nos différences. Les participants ont pu notamment se retrouver autour d'un apéritif dinatoire le samedi soir.

Alors à quand Symbi'Osteo 2..? Affaire à suivre.

En attendant nous vous partageons notre vidéo souvenir ci dessous.

<https://youtu.be/nlHWHPRX-r8>

Ostéopathiquement,
L'équipe de l'UFEOA



Les Textes parus dans l'été sur le Site de L'ostéo4pattes-SDO

En cliquant sur ce lien, vous pourrez les parcourir :

- <https://www.revue.sdo.osteo4pattes.eu/spip.php?page=resume>

- Attention ici sont visibles tous les titres y compris ceux réservés aux abonnés aux sites (Soutiens , Etoiles)

- Abonnement ici : <https://www.revue.sdo.osteo4pattes.eu/spip.php?article1570>

En résumé

Affichage par mois : *français*

2019

novembre

- Chiropraxie versus Kinésithérapie
- La controverse de Basas
- Le questionnement de santé publique du Dr Garcia
- Professionnels de santé versus Ostéopathes...
- Octobre 2019

octobre

- Augmentation de la capacité d'accueil
- Ostéopathie périnatale et pédiatrique du FROP
- Interrogations à deux voix
- Prescrire Des Plantes en Consultation Holistique
- L'os, une porte d'entrée dynamique dans notre biotenségrité
- Les centres-réflexes de Chapman
- Démographie des porteurs du titre d'ostéopathe
- News Osteo4pattes-SDO N°54A
- Osteo4pattes-SDO N°53 (papier)
- Le médecin et le guerrier

septembre

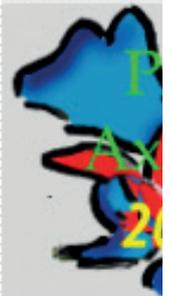
- L'agenda de L'ostéo4pattes-SDO 2020 !
- Septembre 2019
- Réflexions sur le Lien Observé Entre Dysfonction Ostéopathique du Foie et Boiterie de l'Antérieur Droit Chez le Chien et le Cheval
- Zato, une Vache Couchée
- News Osteo4pattes-SDO N°53ABC
- 2e Congrès National de la FédEO
- L'Otite Chronique D'Eliott
- Stage "Cheminer vers soi pour communiquer avec « l'Autre »"
- Stage "Cheminer vers soi pour communiquer avec « l'Autre »"
- Stage "Cheminer vers soi pour communiquer avec « l'Autre »"
- Stage "Cheminer vers soi pour rencontrer « l'Autre »"
- Stage "Cheminer vers Soi pour Rencontrer « l'Autre »"

août

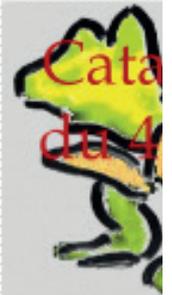
- Quand les Rencontres 2019 sauvent le chien, la propriétaire et l'ostéopathe...
- La Cervicalgie de Gédéon
- Les Français et l'Ostéopathie
- Parcours de soins et parcours de santé
- Promenade sous la peau
- Jacques le Gypaète Barbu
- Perception de la mobilité et de la motilité des tissus en ostéopathie (IV)
- Le touchant touché dans la relation au Sensible
- La représentativité de la profession d'ostéopathe en France
- Été 2019
- Cet article essentiel présente une définition...
- La Vie Tenségritive. (2)

Langues du site

- български (bg)
- Deutsch (de)
- English (en)
- Español (es)
- fi_ch (fi_ch)
- italiano (it)
- polski (pl)
- Português do Brasil (pt_br)
- re_su (re_su)



15 ièmes
d'osté
Compa



Nouvelles b

5 septembre 2
Abandon

5 septembre 2
A la masse !

2 septembre 2
Bonheur

Nouveautés

5 novembre 2
Cueilleur-Cu

3 novembre 2
De la Couver



Les Textes parus dans l'été sur le Site de la bibliothèque de L'ostéo4pattes-SDO

En cliquant sur ce lien, vous pourrez les parcourir :

<http://biblioboutik-osteo4pattes.eu/spip.php?page=resume>

En résumé

Affichage par mois : *français*

2019

octobre

- Fondements de biodynamique crânio-sacrée -
- Sommes-nous sur la Voie ?
- Regards croisés sur l'ostéopathie
- L'Ostéopathie pour les Nuls
- L'utilisation d'outils observée pour la première fois chez des sangliers
- Les poissons ressentent-ils la douleur ?
- Une hormone libérée par les os, et non l'adrénaline, déclencherait la réponse biologique de stress

septembre

- Mains Libres n°3 septembre 2019
- Mains libres n°4 Décembre 2017
- Mains libres n°3 Septembre 2017
- Mains Libres n°2 Juin 2017
- Mains Libres n°1 Mars 2017
- Nature Sciences Santé n°19 - Septembre 2019
- Ma bible de l'ostéo-gym
- Ostéo-gym, les postures qui soignent
- Soulagez vous-même vos douleurs avec l'ostéopathie
- Fascias, le nouvel organe-clé de votre santé
- Diagnostic thermique manuel
- Axe cerveau-intestin-pelvis et ostéopathie
- Impertinente ostéopathie !
- La vie en mouvement
- L'immobilité de la vie
- L'ostéopathie, une autre médecine
- Vade-mecum d'ostéopathie
- Les racines de l'ostéopathie dans la médecine antique

août

- Comment mieux superviser les étudiants en sciences de la santé
- L'architecture du corps humain vivant
- Manuel d'ostéopathie
- Naissance de l'ostéopathie
- Contributions de pensée
- Ostéopathie, Recherche et Pratique
- Autobiographie
- Toucher psychotonique et relation d'aide
- Fasciathérapie et identité professionnelle

Nous avons besoin de lecteurs pour nous motiver... donc de vous !

« L'Ostéo4pattes-SDO est une page blanche à remplir par tout un chacun à propos d'ostéopathie comparée (hommes & Animaux) pour partager nos savoirs et expériences. »

Nous posons en principe :

- Il n'y a pas de vérité unique en ostéopathie, donc pas de prédominance du structurel ou du fonctionnel, pas d'interdit dans l'exploration sensitive des expériences ostéopathiques ...
- Chacun est responsable de ce qu'il dit ou écrit, et non pas Ostéo4pattes-SDO et ses gérants dont le travail consiste uniquement à collecter et permettre la diffusion des écrits, aussi, pour réagir, à vous de contacter chaque auteur personnellement.
- Nous ne chercherons à aucun moment à censurer une ostéopathie qui partirait vers le vitalisme ou l'énergétique considérant que ce sont des zones à explorer par chacun quitte à en revenir ensuite.
- Si l'ostéopathie peut apporter quelque chose à la médecine, c'est justement en ne se posant aucun interdit et en explorant aussi des zones dont on ne devrait pourtant pas parler dans une ostéopathie soi-disant scientifique tant que cela n'a pas été démontré.
- L'ostéopathie est une médecine née à la frontière de la « civilisation » au 19 ième aux USA, nous nous proposons de la garder à la frontière et au-delà de ce qui est orthodoxe, c'est notre choix.
- Seul le pragmatisme et l'honnêteté par rapport à nos clients sont de règles.

MAIS ...

Pour démontrer il faut des chercheurs payés pour cela Or vous voyez bien que cela ne se produira pas avant longtemps ... à moins de trouver un mécène.

Le seul mécène présent ... C'est vous abonné (abonnée) de l'ostéo4pattes. Alors pensez à prendre un abonnement de niveau supérieur, à faire abonner d'autres ostéopathes pour que cette revue soit vraiment la voie (voix) de tous !

Aussi venez nous rejoindre dans cette auberge espagnole pour que le projet d'écrire sur l'ostéopathie comparée puisse perdurer au-delà de ces 15 premières années. Asseyez-vous à notre table mettez-vous à l'aise, apportez vos idées, même et surtout si ce ne sont pas les nôtres, mais devenez acteurs de votre pratique et de son rayonnement. Seule obligation, le respect de tous et la rectitude des propos, ne pas se sentir gêné à se mélanger à d'autres pas comme vous

Dans un monde qui se replie comme une huître, abandonnez la lutte entre méthodes, entre corporation. La coopération est la seule réponse viable à long terme, venez coopérer et partager activement dans l'oasis de l'ostéo4pattes-SDO.

Et 2019 est l'année où l'Ostéo4pattes se lie avec le site de l'Ostéopathie pour nous offrir un projet unique !

Patrick Chêne - Jean Louis Boutin



Acupuncture Vétérinaire

**Aiguilles d'acupuncture, Moxibustion,
DéTECTEURS-STIMULATEURS ÉLECTRIQUES
et lasers, Ventouses, Littérature,
Planches d'acupuncture vétérinaire.**



MARCO POLO DIRECT - 81605 GAILLAC - FRANCE

Tél : 0563 477 477 - www.acupuncture-direct.eu

☺ votre abonnement à L'ostéo4pattes-SDO nous permet de continuer !

En cliquant sur ce lien, vous pourrez vous abonner sur le net :

- <https://www.revue.sdo.osteo4pattes.eu/spip.php?article1570>

Bulletin d'inscription - Offre Automne 2019 :

A renvoyer à :

L'ostéo4pattes-SDO, Ferme de saint Ygnan

775, Route de Salucie

09 200 Montjoie, France métropolitaine.

contact@osteo4pattes.eu

Chèque ordre : Ostéo4pattes ou RIB à demander par mail.

Votre nom :

Votre Mail :

Votre adresse :

Vous désirez un abonnement :

Pour tous (à régler en une fois pour un an ou possibilité de virement mensuel) :

1. Abonnement à la revue Papier (99€/an). (10 PDF mensuels (2pages), 4 revues Papier)
Ibis. Abonnement à la revue Papier Etudiant (70€/an). (10 PDF mensuels (2pages), 4 revues Papier)
2. Soutien (250 € /an) (10 PDF mensuels (2pages), 4 revues Papier, agenda, fiches de l'année, liste d'abonnés, accès à tout le site, réduction rencontres)
3. Super-soutien (500 € /an) (4 revues papier, agenda, fiches de l'année, liste d'abonnés, accès à tout le site, réduction rencontres)
4. Hyper-soutien (650 € /an) (4 revues papier, agenda, fiches de l'année, liste d'abonnés, accès à tout le site, réduction rencontres) + un site Internet Pro, réservé aux ayants droits de l'ostéopathie.
5. Pass complet étudiant (180 € /an) (4 revues, agenda, fiches de l'année, liste d'abonnés, accès visiteur à tout le site, liste diffusion, réduction rencontres)
6. Pass Net étudiant (110 € /an) (4 revues, accès visiteur à tout le site, liste diffusion).

Fiches collectives, pour compléter votre collection

Cocher les tomes désirés : T1 T2 T3 T4 T5 T6 T7 T8 T9 T10

- le prix unitaire (format classeur et livre sont au même prix maintenant) est de 48€

- pour deux tomes 92€ - pour trois tomes 135€ - pour quatre tomes 180€ - pour cinq tomes 225€

- pour six tomes 265€ - pour sept tomes 305€ - pour huit tomes 345€ - pour neuf tomes 385€

- pour dix tomes 420€ (rajoutez 10 euros de frais de port)

- Agendas 2020 pages A4, semainier illustré 20 € TTC

- Agendas 2020 pages A5, semainier illustré 20 € TTC

(5 € de frais de port sauf si commande avec des fiches)

A close-up photograph of a dog's belly and front paws. The dog's fur is long, white, and slightly wavy. The paws are visible at the bottom of the frame, showing some darker fur and pads. The background is a plain, light-colored surface.

[HTTPS://REVUE.OSTEO4PATTES.FR/SPIP.PHP?ARTICLE137](https://REVUE.OSTEO4PATTES.FR/SPIP.PHP?ARTICLE137)

**SUIVEZ LE LIEN POUR VOUS
ABONNER**